



SENTIER ART/NATURE DU GORNETON : ENCORE UN BEAU SUCCES

Votre vente commence par notre estimation

Sébastien, Romain, Salomé et Jérémie.



Vendre - Acheter - Estimer

04 37 20 20 55



☎ **04 37 20 20 55**

✉ agence@criner-immobilier.fr

🌐 www.criner-immobilier.fr

102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

L'agence
CRINER Immobilier
RECRUTE

**Des agents
commerciaux**
(en Auvergne-Rhône-Alpes)



SOMMAIRE #12

- p 4 Retour en images
- p 5 Agenda des élus
- p 6-9 Dossier urbanisme
- p 10-11 Spécial Gorneton
- p 12-15 Démocratie locale
- p 17-21 La vie de la commune
 - Sécurité • Travaux •
 - Solidarité • scolarité •
- p 22-27 La vie de nos associations
- p 28-29 Du côté de l'agglomération
- p 30-32 Pour infos
- p 33 Courrier des lecteurs
- p 32 Etat-civil
- p 34 Tribunes
- p 36 Agenda

Mairie de Chasse-sur-Rhône
Place Jean Jaurès - CS 50004
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 24 48 00

www.chasse-sur-rhone.fr

**Nouveaux horaires
d'ouverture au public :**
Du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h

Magazine trimestriel de la commune
de Chasse-sur-Rhône
Tirages : 3 700 exemplaires
Dépôt légal de parution

Directeur de la publication :
Christophe Bouvier
Rédaction : pôle communication /
Mathilde Rozier
Crédit photos : © Chasse-sur-Rhône / associations
/ freepick
Conception/réalisation :
Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22
Imprimé sur du papier 100% recyclé.



LE MOT DU MAIRE



Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances de
l'Agglomération

Chers Chassères,

Nous concluons une année scolaire supplémentaire sur une note conviviale et festive avec la fête des écoles organisée par le Sou des écoles laïques, mais également le retour de la fête de la Musique organisée sur la commune par l'association Bien Vivre Ensemble. Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont donné leur temps et leur énergie pour faire vivre ces événements et notre commune.

Ce mois de juillet marque également le début de la deuxième partie du mandat sur lequel vous nous avez élus. Vous avez vu dans le précédent numéro de votre magazine municipal l'essentiel des réalisations depuis 2020 et celles que nous souhaitons accomplir d'ici 2026 et la fin du mandat.

Les études lancées se concluent et débouchent sur des avancées majeures, notamment en termes d'urbanisme. Vous lirez dans ce magazine, comment, grâce au travail avec l'agence d'urbanisme de Lyon et le programme Petites Villes de Demain, nous prenons nos responsabilités afin de reprendre en main le développement urbain de notre commune !

Nous continuons également de dérouler notre programme et surtout d'appliquer notre méthode, que vous commencez à bien connaître : l'information et la concertation permanente avec vous !

Ainsi, ce mois de juillet conclue déjà la 4^{ème} concertation publique du mandat qui concernait cette fois le réaménagement des abords de l'école du Château. Vous avez aussi été nombreux à répondre présents à nos permanences sur le marché et surtout aux 3 rencontres de quartier que nous avons organisées tout au long du mois de juin. Elles ont été riches d'échanges qui vont nous permettre d'améliorer toujours plus l'action municipale et répondre au mieux à vos problématiques du quotidien.

**“Nous prenons
nos responsabilités
afin de reprendre
en main le
développement
urbain de notre
commune !”**

Au vu du nombre important de retours positifs, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle série de rencontres de quartier seront organisées à la rentrée, cette fois sur le bas de la commune.

Bien sûr, elles n'empêchent pas de vous recevoir en Mairie pour un rendez-vous individuel. Ma porte et celle des élus sont toujours ouvertes alors n'hésitez pas à contacter mon secrétariat !

Je vous souhaite un très bel été à Chasse-sur-Rhône et de bonnes vacances pour ceux qui auront la chance d'en prendre !

Christophe Bouvier
Maire de Chasse-sur-Rhône

RETOUR

EN IMAGES

Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.



1. SPECTACLE DE CIRCO PLUMO

Vendredi 12 mai - Les enfants des écoles maternelles ont été émerveillés par le spectacle rocambolesque de Circo Plumo faisant partie de la programmation culturelle de la Ville.

2. ANNIVERSAIRE DE L'EHPAD

Vendredi 9 juin - L'EHPAD "Les terrasses du Rhône" a fêté ses 5 ans avec les résidents, leurs familles et le personnel lors d'une journée placée sous le signe de la convivialité.



3. FESTIVAL MUSI'COLORS

Samedi 10 et dimanche 11 juin - Funk, groove, hip-hop... L'école de Musique a célébré une fois de plus cette nouvelle édition de son festival en accueillant des artistes de taille mais également les élèves de l'école !



4. FÊTE DES ÉCOLES

Samedi 17 juin
La fête des écoles clôture joyusement l'année scolaire pour les écoliers qui profitent d'un dernier temps entre camarades avant les vacances estivales. Bravo au Sou des écoles !



Retrouvez les prochaines dates sur notre site chasse-sur-rhone.fr



5. LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Mercredi 21 juin
La fête de la musique a offert aux très nombreux Chassères présents, une programmation d'animations avec danse, concerts, soirée dansante, dj, etc. Bravo à l'association "Bien Vivre Ensemble", organisatrice de l'événement !

AGENDA

DES ÉLUS



1. Le 30 avril • Commémoration des Victimes et Héros de la Déportation et des Victimes du Génocide des Arméniens



2. Cérémonie du 8 mai

Le Conseil des Enfants, l'orchestre de l'école de musique, les jeunes sapeurs-pompiers et les officiels ont rendu hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.



4. Le 24 mai • Inauguration de la tyrolienne au Complexe Sportif

Le Conseil des Enfants a eu le plaisir d'inaugurer, et de tester, la super tyrolienne qu'il a souhaité réaliser au complexe sportif.

5. Jeudis citoyens et rencontres de quartiers

Les élus se mobilisent en se déplaçant dans vos quartiers ou en vous rencontrant sur le marché Place Jules Ferry. C'est l'occasion de vous écouter et d'échanger avec vous pour mieux comprendre vos besoins et préoccupations (voir p.15).



3. Le mercredi 10 mai • Inauguration de l'aire de jeux des Barbières et de l'installation des bacs à fleurs par l'association "Bien Vivre Ensemble".



URBANISME : LE LAISSER FAIRE, C'EST FINI !

Grâce au programme « Petites Villes de Demain » dont elle est lauréate depuis 2021, la Mairie vient de se doter d'outils juridiques puissants pour reprendre en main le développement urbain sur la commune et permettre le retour de petits commerces en centre-ville.

1. DES PRÉEMPTIONS DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

La municipalité travaille pour reprendre en main le développement urbain anarchique des dernières années. Dans ce cadre, plusieurs bien immobiliers ont déjà été préemptés par la commune. **L'objectif est d'éviter la construction en lieu et place d'immeubles de logements démesurés, comme cela a été le cas sur la rue de la Convention. En effet, de tels immeubles sont autorisés par le PLU voté par la précédente municipalité en 2017.**

De même, la commune, accompagnée par l'agence d'urbanisme de Lyon, a défini une stratégie de revitalisation de notre territoire dans le cadre du programme national « Petites Villes de Demain ».

Cette stratégie permet ainsi à la commune de se doter d'outils juridiques puissants afin de maîtriser son développement urbain. Ces outils étaient présentés et votés lors du conseil municipal du 9 juin 2023.

Pour rappel, la municipalité a candidaté en 2021 et a été retenue pour intégrer ce programme de l'Etat qui vise à concentrer un maximum de moyens dans les 1 600 petites villes lauréates. L'objectif est d'accélérer leur transformation vers un modèle de développement plus durable et assurant une meilleure qualité de vie.



Maisons préemptées par la Mairie en jaune sur le plan

2. DES PÉRIMÈTRES D'ATTENTE

La Mairie a établi 3 périmètres sur des secteurs hautement stratégiques dont elle souhaite contrôler l'avenir. De nombreux promoteurs immobiliers font en effet pression pour bâtir des immeubles de logements collectifs à la place de maisons individuelles dans ces secteurs.

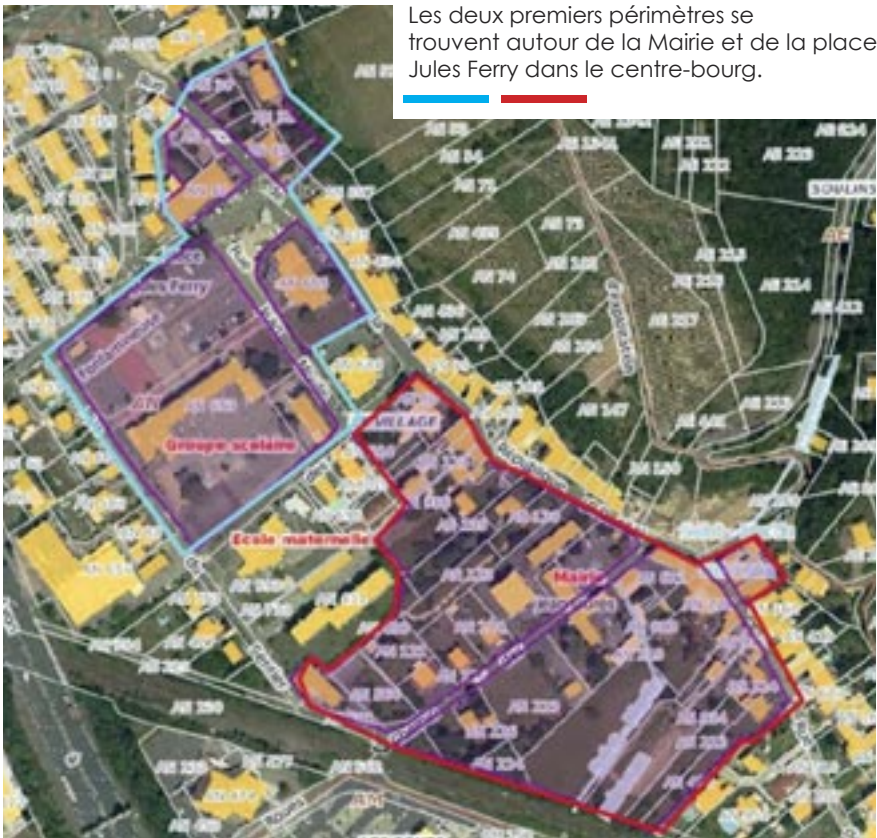
A noter que l'ensemble de la commune ne peut pas être placé en périmètre d'attente. Chaque secteur doit être défini très précisément en justifiant sur les risques de dénaturation du quartier en cas de laisser-faire.

Sur ces 3 périmètres, la Mairie peut désormais « surseoir à statuer » durant 2 ans, c'est-à-dire différer sa réponse, concernant toute demande d'autorisation d'urbanisme. A l'issue, elle peut être mise en demeure, par le propriétaire, d'acquiescer le bien. Elle dispose alors d'une année supplémentaire pour répondre puis de 2 ans pour l'acquiescer.

L'objectif n'est pas d'empêcher les propriétaires concernés de faire des travaux de rénovation de leur bien. Dans ce cas, leur demande d'urbanisme sera traitée dans les délais habituels. Au contraire, il s'agit de freiner des projets qui ne seraient pas dans l'intérêt du quartier et de ses habitants jusqu'à la modification du PLU lancée dès cette année.



Pour Aicha Gacem, adjointe à l'urbanisme, « ces périmètres d'attente nous permettent d'empêcher que de nouveaux immeubles collectifs non désirés soient construits à la place de maisons comme on l'a vu rue de la Convention. Ils seront bloqués jusqu'à la modification de notre PLU et le futur PLUi qui seront plus conformes à notre volonté de maîtriser notre développement urbain. »



Les deux premiers périmètres se trouvent autour de la Mairie et de la place Jules Ferry dans le centre-bourg.



Le troisième périmètre se situe dans le quartier du Château autour des rues Nor Hadjin et des Courrendières.



3. UNE MODIFICATION DU PLU ET LA PRÉPARATION DU PLUi

En 2023, la Mairie va continuer son travail avec l'agence d'urbanisme de Lyon et pour lequel elle bénéficie de subvention grâce à « Petites Villes de Demain ». L'objectif est de modifier le plan local d'urbanisme (PLU) afin d'interdire la réalisation de projets immobiliers démesurés et non désirés autorisés par le PLU actuel.

Elle va aussi préparer le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) porté par Vienne Condrieu Agglomération qui sera effectif en 2026. **L'objectif est ainsi de s'assurer que le PLUi soit en phase avec la stratégie communale à long terme qui doit notamment permettre de maîtriser le nombre de logements et la consommation du foncier sur la commune.**



6. DES PÉRIMÈTRES DE SAUVEGARDE DU COMMERCE

Autre outil mis en place par les élus : un périmètre de sauvegarde des petits commerces. En effet, actuellement, la Mairie n'a aucun contrôle sur les changements d'activité lors de la vente d'un fonds de commerce. **Elle n'en est même pas informée.**

Désormais, avec ce périmètre de sauvegarde, toute cession d'un fonds de commerce dans le quartier de la gare, du Château ou du centre-bourg devra être déclarée en Mairie. Si la nouvelle activité qui doit s'implanter ne répond pas à la stratégie communale, la Mairie pourra alors préempter le fonds de commerce.

L'objectif est ainsi d'assurer la diversité des commerces dans ces trois secteurs clés. Ce projet a reçu l'avis favorable et sans réserve de la chambre de commerce (CCI) et de la chambre des métiers (CMA).

Sandrine Renaud, adjointe : « Nous voulons redévelopper les petits commerces dans notre ville et cela passe déjà par leur préservation et leur diversification. Aujourd'hui, nous n'avons aucun contrôle sur nos petits commerces. Désormais, on peut fortement inciter l'implantation d'un type d'activité à chaque mutation. L'objectif n'est pas d'aller jusqu'à la préemption. C'est une arme de dissuasion massive. Néanmoins si le propriétaire n'est pas conciliant, nous n'hésiterons pas. »

7. UN PROJET DE CRÉATION DE PETITS COMMERCES EN CENTRE-VILLE

Enfin, dans la continuité de ces outils, les élus ont voté pour un projet de création de petits commerces en centre-ville à la place du garage automobile. Il s'agit d'un projet de long terme dont **la réalisation ne sera effective qu'à horizon de 2030.**

Alors que le garagiste installé dans le centre-bourg va bientôt partir en retraite, la municipalité souhaite saisir cette opportunité pour acquérir la parcelle en vue d'y installer des petits commerces.

En réalisant ce projet, la Mairie souhaite faire coup double :

- D'abord, il s'agit **d'empêcher la réalisation à très court terme d'un nouvel immeuble de logement démesuré** autorisé par le PLU actuel. « Un promoteur a déjà proposé un projet de 70 logements sur cet emplacement. Il est hors de question de laisser faire l'erreur qui a été commise par mon prédécesseur sur la rue de la Convention. » affirme Christophe Bouvier, le Maire de Chasse-sur-Rhône.
- Ensuite, c'est l'occasion **de réimplanter des petits commerces dans le centre-bourg.** « Un garage en plein centre-ville n'est pas la vision idéale que nous avons pour l'avenir de notre commune. Nous avons besoin de cette activité mais plutôt dans les zones d'activité dédiées. Au contraire, nous avons réalisé une étude qui montre un besoin important de petits commerces, en particulier dans notre centre-bourg. C'est donc une formidable opportunité ! »

Pour réaliser ce projet, la municipalité s'appuiera sur l'établissement public foncier de l'ouest rhodanien (EPORA) qui va acheter, dépolluer et revendre le terrain prêt à aménager d'ici 7 ans maximum à un opérateur pour le compte de la commune. D'ici à 2030, un opérateur sera alors chargé de réaliser ce projet qui prévoit 450 m2 de petits commerces en rez-de-chaussée et 22 logements au-dessus. Le reste à charge prévisionnel de la commune est estimé à 486 000 € HT.



Tènement concerné



Pour Christophe Bouvier, Maire, « Si nous n'intervenons pas, des promoteurs privés peuvent construire 70 logements sur ce terrain. Au contraire, en intervenant, on crée des petits commerces et on limite fortement le nombre de logements.

Nous pourrions refuser de créer des logements au dessus de ces commerces mais le reste à charge pour la commune serait plus que doublé à plus d'1 million d'euros.

Ce projet propose donc un compromis équilibré avec seulement 22 logements.

Avec ce projet et ces outils juridiques, on maîtrise concrètement et on met en œuvre notre vision du développement urbain de la commune. On met fin au "laisser-faire" des dernières années où des projets démesurés sortaient tous en même temps. Dans le centre-ville, cela se concrétise avec un projet qui limite fortement le nombre de logements, phasé dans le temps et qui propose de nouveaux services et commerces aux Chassères »



RETOUR SUR LA 9^e ÉDITION DU FESTIVAL DE LAND'ART DU GORNETON

Les deux Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) de Chasse-sur-Rhône et Seyssuel ont encore une fois ravi les nombreux visiteurs venus arpenter le sentier du Gorneton pour la 9^e édition de ce festival de Land Art mêlant art et nature. Cette année, l'événement a offert une nouvelle proposition artistique, mêlant couleurs, nature et musique, avec des visites nocturnes, des spectacles de sons et lumières, l'exposition d'œuvres réalisées par les scolaires.



Philippe Peignier



Pierre Callon



Karola Pezzaro et Aris de Bakker



Cécile Martin Guirking

A chaque édition, une sélection d'artistes internationaux est retenue pour créer des œuvres pendant 6 jours, en utilisant principalement des matériaux trouvés sur place tels que des branches, des bois morts, des lianes, etc.

10 artistes professionnels et leur œuvre ont été sélectionnés cette année :

- Philippe Peignier - "Ne réveillez pas Dame Nature"
- Pierre Callon - "Passage"
- Karola Pezzaro et Aris de Bakker "Everything Flows" (Pays-Bas)
- Cécile Martin Guirking "Anamorphose de la Colombe de la Paix"
- Hugues Grammont - "Chenille processionnaire"
- Alain Mila - "La fleur soleil du Gorneton".
- Florence Zacharie - "Rayonnement".
- Rohan Kahatapitya et Lynne Grazziani - "Étoile Atterrée" (Italie)
- Fiona Paterson - "Les Gabions sauvages".
- Bob Budd - "Bateaux d'or" (Angleterre)

Des œuvres réalisées par les enfants.

Au fil des années, la vocation d'éducation artistique de ce festival prend de l'importance. Ainsi, cette année, près de 35 œuvres créées par des

enfants de l'école Pierre Bouchard, des écoles maternelles de Chasse-sur-Rhône, de Seyssuel, de Villette de Vienne et de Vénissieux ont été exposées. Accompagnés par leurs enseignants et des intervenants artistiques, les enfants ont travaillé pendant plusieurs mois sur ces beaux projets collectifs ! Les enfants de l'école de Beauvoir de Marc sont également venus arpenter le sentier.

Adeline Contreras, intervenante artistique à l'école Pierre Bouchard, a travaillé avec chaque classe en s'inspirant d'œuvres et d'artistes tournés vers la nature. Les CP se sont inspirés de l'artiste Neil Ludo. Les CE1 ont exploré l'univers de Tasha Lewis en créant un jeu autour des papillons. Les CE2 ont créé de grands attrape-rêves végétaux inspirés du travail de l'artiste Nicole Robins. Les CM1 ont réalisé d'immenses poissons en utilisant des matériaux de récupération, s'inspirant de Gerard Collas. Une classe de CM1 a travaillé directement avec l'artiste Liza Gabry, qui a présenté sa démarche de maquette de bateaux. Enfin, les CM2 ont exploré la thématique du corps et du modelage en construisant des cabanes où de petits personnages se promènent, s'inspirant des œuvres d'Eva Larson.



Hugues Grammont



Alain Mila



Florence Zacharie



Rohan Kahatapitya et Lynne Grazziani



Fiona Paterson



Bob Budd



Nid d'Udo - Classe de CP

Les enseignants Mme Monteiller, Mme Belmellat et M. Combaluzier, se sont beaucoup investis en classe dans la continuité du projet. Mme Monteiller a travaillé avec ses élèves sur les attrape-rêves, M. Combaluzier a exploré les couleurs et les sons d'instruments de musique et Mme Belmellat a abordé le thème de la forêt et des bâtons magiques. A chaque fois, les élèves sont motivés et impatients de participer à cette exposition !



"Les petits monstres des forêts"
L'atelier dessin de la MJC de Seyssuel a également travaillé sur une œuvre et l'a installé dans le sentier.



Les habitants de la forêt - Classe de CM2

Démocratie locale : votre avis nous intéresse à tous les âges !

Depuis le début du mandat, la municipalité a fait de la démocratie participative un des axes majeurs de son action. Alors que le Conseil des Sages sera créé à la rentrée, il est aussi temps de faire un premier bilan du Conseil des Enfants après un an de fonctionnement. Néanmoins, faire vivre la démocratie au niveau local ne passe pas uniquement par ces conseils, exemple avec la concertation sur les abords du Château ou le groupe de travail sur les cimetières.

1. UN CONSEIL DES SAGES À LA RENTRÉE

Promesse de campagne renouvelée lors des vœux du Maire, un conseil des sages sera créé à la rentrée sur la commune.

Objectifs : permettre aux citoyens de 65 ans et plus de participer à la vie de la commune, en valorisant leurs connaissances et leur expérience. Ce conseil pourra transmettre au Maire et au conseil municipal des propositions pour améliorer la vie de la commune. Il pourra également être consulté par l'équipe municipale sur tout projet porté par la Mairie.

Le conseil des sages sera composé de 14 membres à parité femmes / hommes. L'âge minimum pour en faire partie est de 65 ans. La durée du mandat est fixée à 3 ans. La fréquence des réunions de ce conseil sera trimestrielle. Elles seront co-animées par l'élue référente déléguée aux seniors, la directrice du CCAS et le chargé de mission « démocratie participative ».

Comme pour le Conseil des Enfants, la volonté de l'équipe municipale est qu'un tirage au sort puisse être effectué pour choisir les membres de ce conseil. Celui-ci se fera à la fois sur une liste de citoyens volontaires (50 %) mais aussi en tirant au sort des citoyens qui n'oseraient pas proposer leur

candidature (50 %). Le tirage au sort des 7 membres volontaires se fera à la suite d'un appel à candidature, et celui des 7 membres non-volontaires au départ se fera sur la base des listes électorales avec une répartition par bureau de vote.

Ce mode de désignation permettra ainsi d'avoir une représentativité plus large entre des personnes qui seraient à l'aise avec l'engagement citoyen et ceux qui, dans un premier temps, sont plus réservés.

Un courrier va être adressé à l'ensemble des personnes de plus de 65 ans inscrites sur les listes électorales pour leur présenter la démarche et leur proposer d'être candidates.



Pour Christine Frechoso, conseillère municipale déléguée aux Séniors
« Nous souhaitons valoriser l'expérience de nos séniors pour nourrir l'action municipale et qu'ils puissent faire remonter des problématiques qui touchent l'ensemble des Chassères. »

Si vous souhaitez être candidat.e, vous pouvez adresser un mail à secretariat.ccas@chasse-sur-rhone.fr ou téléphoner au 04 72 24 48 02 en indiquant : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, mail et/ou téléphone. Nous vous prions de nous faire part de votre candidature **au plus tard le 21 août 2023.**



Atelier intergénérationnel entre le club de l'amitié et le Conseil des Enfants autour du musée numérique Micro-Folie.

2. DÉJÀ 1 AN POUR LE CONSEIL DES ENFANTS

Créé lors du conseil municipal de septembre 2022, le premier Conseil des Enfants de l'histoire de la commune termine sa première année de fonctionnement avec beaucoup de succès !

Une dizaine de réunions, 3 projets portés et une expérience nouvelle, c'est le bilan de cette première année. Les 14 élèves de CM1 et CM2 tirés au sort ont été pleinement acteurs de leur rôle de jeunes conseillers.

De la construction d'un groupe grâce à des animations d'éducation populaire, en passant par le débat et la confrontation d'idées pour porter eux même des sujets, l'année a été riche en apprentissage.

Monter un projet prend du temps. Les enfants ont parlé de leurs constats sur la ville, exprimé leurs envies, échangé sur la possibilité de porter tel ou tel projet dans le délai imparti d'une année scolaire et ils ont dû choisir et prioriser.

C'est ainsi que 3 projets ont pu être mis en place sur cette année 2022-2023 :

• **Mardi 25 avril 2023 : Un atelier intergénérationnel avec les séniors du club de l'amitié de la MJC.** Une dizaine de séniors sont venus en Mairie avec les enfants pour participer à une animation Microfolie « Hors les Murs » autour de la thématique des animaux fantastiques. L'occasion d'échanger sur des œuvres d'art et de faire des activités manuelles autour de l'origami.

• **Samedi 13 mai 2023 : Une animation de construction de nichoirs à oiseaux avec l'association Naturama.** 4 nichoirs ont été réalisés par les enfants, parfois accompagnés de leurs parents, pour ensuite les disposer dans la cour de l'école Pierre Bouchard. Cela a permis de rappeler l'importance des oiseaux comme les rouges-gorges et les mésanges dans notre biodiversité même en milieu urbain et de leur proposer de nouvelles maisons !



Construction de nichoirs à oiseaux.

• **Mardi 23 mai 2023 : L'inauguration d'une tyrolienne double au complexe sportif de Moleye.** Les enfants ont travaillé pendant plusieurs séances pour savoir où l'implanter, quel modèle choisir, notamment en lisant des plans et au cours d'une visite sur site avec le prestataire.



Inauguration d'une tyrolienne double au Complexe de Moleye.



Pour Cédric Déglise, adjoint à la démocratie participative
« Cette première année est très satisfaisante pour nous comme pour les enfants. Ils ont tous été pleinement investis, personne n'a lâché en route. A l'arrivée, ils peuvent être extrêmement fiers de ce qu'ils ont réalisés. En tout cas, nous sommes très fiers d'eux ! »

3. UNE CONCERTATION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉCOLE DU CHÂTEAU

Depuis janvier, la Mairie a lancé une nouvelle concertation des habitants, concernant cette fois le projet de réaménagement des abords de l'école du Château. C'est la 4^{ème} concertation organisée depuis le début du mandat.

Après un questionnaire diffusé en ligne, des entretiens avec les usagers des différents bâtiments du quartier et un atelier de concertation réalisés courant février/mars, une deuxième phase de la concertation s'est déroulée en juin autour des préconisations pour le réaménagement de la rue Wagner et du parvis du Château. Plus de 400 personnes ont participé.



4. UN GROUPE DE TRAVAIL CITOYEN SUR LES CIMETIÈRES

Après un appel à candidature fin 2022/début 2023, plusieurs habitants ont rejoint un groupe de travail citoyen sur nos cimetières autour de Stéphane Gandini, conseiller municipal en charge de ce sujet.

Des personnalités de tous horizons professionnels, passionnées par les vieilles pierres et par ces lieux sacrés ont rejoint le groupe. Ils travaillent sur de nombreux sujets comme la question de la végétalisation du cimetière, de son accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), son aménagement, etc.

Le groupe a décidé de faire participer un maximum de Chassères à son travail d'une façon interactive avec des "avis de recherche" sur des tombes abandonnées. Si vous avez des informations sur l'histoire de ces tombes ou de leurs occupants, écrivez à noscimetiereschasseres@yahoo.com

Vos réponses pourront être publiées dans le prochain magazine municipal.

Pour Stéphane Gandini, conseiller municipal « C'est avec beaucoup de fierté que le groupe de travail citoyens des cimetières s'est formé et souhaite faire participer un maximum d'habitants. Nous avons de somptueux mausolées ! Qui furent ces Chassères qui mirent tant d'argent dans de si somptueuses sépultures ? Ils ont certainement joué un rôle important dans notre ville ! Les connaissez-vous ? Le cimetière est un livre ouvert, aidez-nous à le lire... »

3 coups de cœur...

- 1. Une sépulture avec un soubassement en béton, sans pierre tombale verticale, avec au-dessus une plaque funéraire avec l'étoile à 5 branches et le croissant, sépulture appartenant aux Hauts Fourneaux, tous morts accidentellement dans l'usine des Hauts Fourneaux à Chasse-sur-Rhône dans les années 50.
- 2. Une tombe avec une plaque funéraire de la Croix où reposent pour l'éternité toutes les sœurs de l'ancien couvent de Chasse-sur-Rhône.
- 3. Plusieurs tombes, plusieurs familles toutes mortes le 12 août 1944, victimes du bombardement.



Si vous avez des coups de cœur, n'hésitez pas à les transmettre à noscimetiereschasseres@yahoo.com

Avis de recherche

- Une sépulture datant de 1870 porte le nom de Barret Priest. M. Priest fût maire de Chasse sur Rhône de 1923-1924 et 1928-1935. Il y a même une rue portant son nom : rue Claude Priest.
- Un mausolée en forme de maison de petite taille disposant de trois murs, un toit et d'un portail en fer. Le dernier défunt date de 1922. Familles Vallin, Gondin, Langlois.
- Une majestueuse tombe, très imposante et d'une très grande envergure, peut-être la plus haute, environ 4 mètres, avec deux imposantes colonnes soutenant le toit en pierre sculptée (très beau travail de la pierre). Familles Mariller, Laurent.

5 et 6. JEUDIS CITOYENS ET RENCONTRES DE QUARTIER

L'équipe municipale profite du retour des beaux jours pour venir directement à votre rencontre afin de permettre à tous, notamment ceux qui n'ont pas l'habitude de solliciter les élus, de pouvoir exprimer leurs avis sur la commune, l'action municipale et leurs besoins.

Ainsi, depuis le mois de mai et jusqu'au mois d'octobre, vos élus tiennent une permanence un jeudi par mois sur le marché : **ce sont les jeudis citoyens**. L'occasion pour tous d'échanger avec l'équipe municipale autour d'un café.

Enfin, tout au long du mois de juin, les élus ont organisé des **rencontres de quartier**. Un vendredi soir ou un samedi matin afin de permettre à tous de se rendre disponible, l'équipe municipale a donné rendez-vous aux habitants au coin de leur rue. Un moment convivial et apprécié de tous.

Ces rencontres se sont concentrées sur les différents quartiers des hauteurs. A la rentrée, de nouvelles rencontres de quartier seront programmées sur le bas de la commune. Tous les quartiers seront visités !

Rencontre dans le quartier de Trembas, le 16 juin



Rencontre dans le quartier Chatanay/4 Vents, le 24 juin



DEMOCRATIE LOCALE : votre avis nous intéresse à tous les âges !

7. UNE ENQUÊTE SUR LA SAISON CULTURELLE

Vous avez reçu depuis plusieurs semaines un questionnaire dans votre boîte aux lettres visant à recueillir votre avis sur la programmation culturelle au sein de notre commune et mieux connaître vos attentes.



Vous avez été nombreux à nous le retourner directement via votre boîte aux lettres. Vous pouvez toujours nous retourner le questionnaire mais désormais uniquement en le déposant en Mairie ou dans notre boîte aux lettres.

Loïs Bellabes, conseiller municipal en charge de la communication
« On veut rencontrer TOUS les Chassères et prendre en compte un maximum d'avis pour ajuster au mieux notre action municipale. C'est pourquoi, on vient directement à la rencontre des habitants sur le marché et devant chez eux. »



Jeudi citoyen sur le marché Place Jules Ferry

Propriétaire avec Urbat, un logement neuf à mon image

CHASSE-SUR-RHÔNE

LE CLOS CHASSEN

Démarrage des travaux

Un emplacement idéal tout proche du centre-ville, à 20 min de Lyon
Une résidence intimiste : 29 logements à découvrir
Des prestations soignées avec de grands espaces et extérieurs privatifs

IDÉAL ACCESSION



04 85 88 01 70



URBAT.COM



*Prix en Taux 5.5% pour une acquisition en résidence principale sous conditions d'éligibilité de l'art 278 bis du code général des impôts "Prêt à Taux Zéro". Dispositif d'aide gouvernementale à l'accession à la propriété. En complément d'un prêt principal, il est réservé aux personnes physiques à primo accession, sous conditions de ressources et d'éligibilité. - *Dispositif Pinel : Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques, consultez le site www.urbat.com pour plus de renseignements. Illustration non contractuelle - RCS Montpellier 352 588 727 - N° ORIAS : 13 008 à 16. Urbat Avril 23

Ô' Riz' Gine

RESTAURANT ASIATIQUE



Buffet à volonté • Vente à emporter
Ouvert tous les jours

115 Chemin des Roues
38670 Chasse sur Rhône
Tél. 04 78 81 09 48



DEKRA

CONTRÔLE
TECHNIQUE
AUTOMOBILE

CTVA SEYSSUEL

ZI de Seyssuel
1032 route de Chasse-sur-Rhône - 38200 Seyssuel
sur rendez-vous
04 74 78 38 38

COMMUNE

SÉCURITÉ



MISE EN SERVICE D'UN FEU TRICOLERE RALENTISSEUR

Depuis lundi 22 mai, le feu tricolore ralentisseur, installé avenue François Mitterrand devant la poste, est en service. Il permet de faire respecter la limitation à 30 km/h sur cette voirie.

Le feu tricolore en question est d'un type bien particulier : il s'agit d'un feu ralentisseur. Son principe ? Il ne passe au vert que si le véhicule en approche respecte la limitation de vitesse, en l'occurrence 30 km/h.

De même, il donne la priorité aux piétons qui souhaitent traverser avec un bouton d'appel installé de part et d'autre du passage piéton. Lorsqu'un piéton veut traverser, il lui suffit d'appuyer sur le bouton et le feu passe au rouge pour les véhicules circulant dans les 2 sens.

« On a plusieurs problèmes sur cette route. Très peu de véhicules respectent la limitation de vitesse et des camions l'empruntent tous les jours alors qu'ils sont interdits dans la zone. Cela génère beaucoup d'insécurité depuis des années pour les nombreux piétons qui traversent cette route et d'importantes nuisances pour les riverains. Ce feu va ainsi permettre de faire respecter la limitation de vitesse. On espère aussi qu'il participe à dissuader un maximum de véhicules en transit de passer par là » affirme le Maire, Christophe Bouvier.

Mise en place de la vidéo verbalisation

De plus, cet outil est renforcé par la présence de caméras de vidéoprotection également installées par la Mairie. Elles surveillent la zone, notamment le feu tricolore et son passage piéton. Ainsi, en cas de non-respect du feu rouge, les contrevenants peuvent être verbalisés par la police municipale via la vidéo. Il s'agit d'une infraction sanctionnée d'un retrait de 4 points et d'une amende forfaitaire de 135 euros.



Pour Salah Bouchama, adjoint à la Sécurité « On a volontairement installée à cet endroit une caméra ultra moderne à lecture de plaque d'immatriculation afin de pouvoir vidéo verbaliser un véhicule qui grillerait le feu. C'est la première fois qu'un tel dispositif est mis en place sur la commune. Nous sommes convaincus que cela permettra de faire mieux respecter le code de la route dans le quartier mais surtout que cela sécurise les piétons et les riverains ».



Opération Tranquillité Vacances

Protégez votre foyer et profitez sereinement de vos vacances !

Pour partir en vacances plus sereinement, inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) en ligne sur Service-Public.fr. Les gendarmes renforceront leurs patrouilles pendant cette période afin de dissuader les cambrioleurs et d'assurer la sécurité de votre quartier.

Vous pouvez également vous inscrire sur l'application Voisins vigilants qui permet aux riverains d'un même quartier de s'échanger rapidement et simplement des informations notamment en cas d'activités suspectes.



TRAVAUX

Réfection des façades du Centre social et de l'école des Barbières avant la réalisation d'une fresque décorative.

Association Amicale Boule : rénovation des jeux de boules lyonnaises

Installation de nouveaux columbariums au Cimetière



Marquage au sol de la « zone 30 »



Peinture des barrières d'escaliers



Réfection de l'enrobé de la rue de la Côte



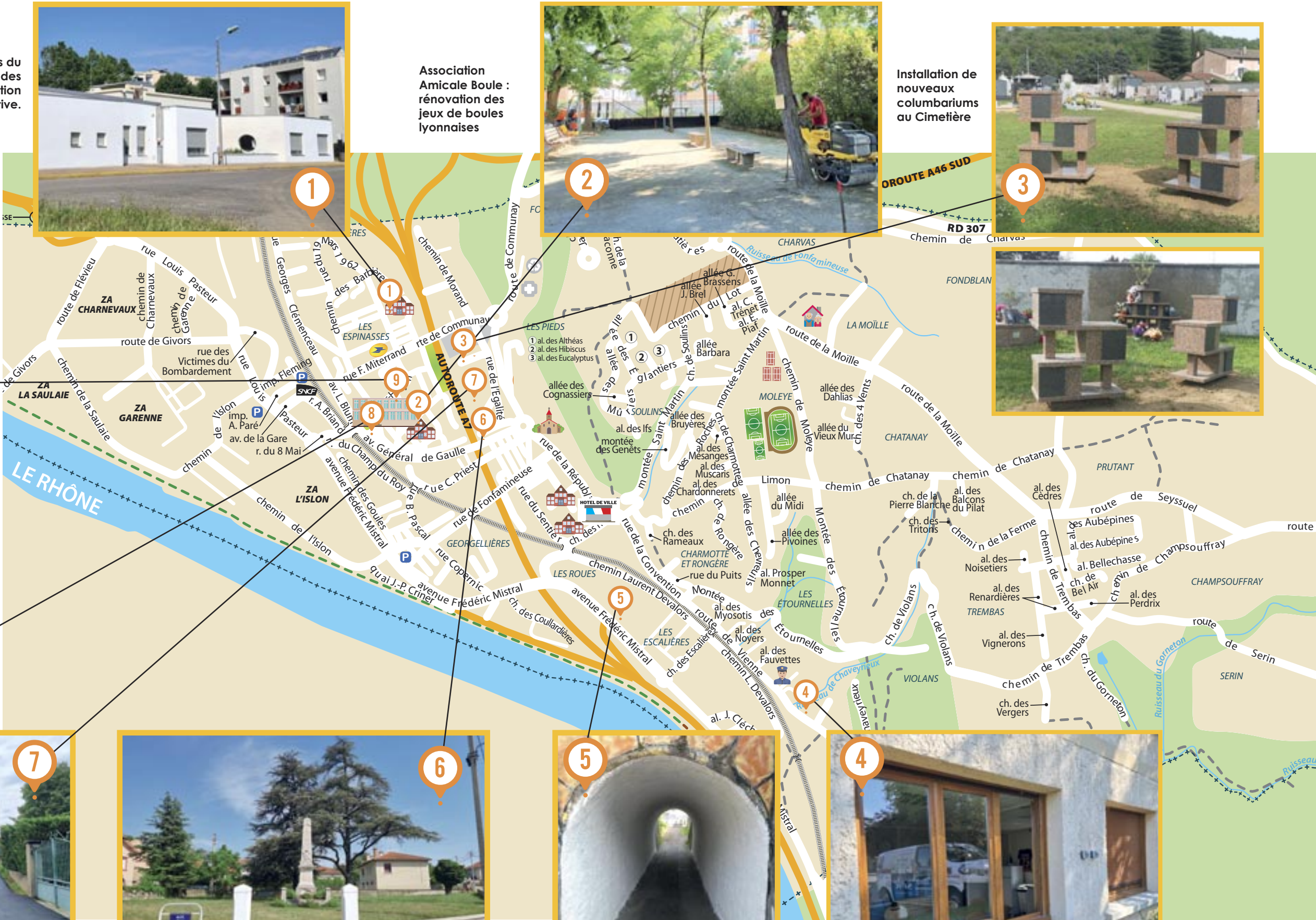
Peinture des poteaux au Monument aux morts



Peinture du pont de la SNCF - Entre Géant et la rue de la Convention



Peinture de la boiserie des fenêtres du CTA



Gouter des aînés au Bassin Nautique Un moment convivial et de détente pour les seniors !

Mercredi 14 juin, près de 90 seniors se sont réunis au Bassin Nautique pour le traditionnel « Gouter des aînés ».

Cet événement convivial, organisé par le CCAS (Centre communal d'action sociale) a été très apprécié par les participants.

A cette occasion, deux jeunes chassères, accompagnés par l'association PREVenIR, ont confectionné de délicieuses bouchées sucrées, comprenant des tartelettes et des mousses savoureuses. Des fruits frais ont également été préparés par Chasse Primeurs.

Les aînés ont profité de la présence de l'orchestre de l'association "Cor Brasil" qui les a entraînés sur la piste de danse.



Pour Carmela Lo Curto, 1^{ère} adjointe à l'action sociale, « nous avons à cœur de renouveler chaque année ces goûters. Ce sont toujours des moments très appréciés par l'ensemble des participants car ils permettent à tous de se retrouver avec plaisir pour un après-midi convivial, gourmand et festif. Rendez-vous en septembre pour un nouveau goûter ! »

SOLIDARITÉ



Gouter seniors : une nouvelle date sera proposée à la rentrée de septembre pour les + de 70 ans. Une invitation sera prochainement adressée par courrier.



SOLIDARITÉ

A venir : vendredi 20 octobre 2023...

1^{ère} édition du Forum Santé Bien-être, toutes les clés pour prendre soin de vous !

À l'initiative du CCAS (Centre Communal d'action sociale) un Forum Santé Bien être sera organisé **vendredi 20 octobre 2023 de 14h à 19h** au complexe sportif de Moleye.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Semaine d'Information en Santé Mentale, organisée par Vienne Condrieu Agglomération dans le but de sensibiliser le public aux services et dispositifs existants.

Mardi 6 juin dernier, les Chassères étaient invités à une présentation publique de l'événement afin de les informer et les encourager à participer au projet. **Vous souhaitez les rejoindre ? Contactez le service au 04 72 24 48 02.**

Le forum proposera plusieurs ateliers, animations et stands d'informations portant sur différentes thématiques de la santé et du bien-être.

Voici quelques-uns des participants :

- L'épicerie sociale de Chasse-sur-Rhône et les Jardins de Lucie de Communay présenteront un stand dédié à l'alimentation saine et équilibrée, ainsi qu'un atelier de cuisine.
- L'association Léo Lagrange proposera une activité de Qi Gong.

- La MJC organisera une animation axée sur le yoga.
- L'entreprise In zen organisera un atelier ludique sur le thème du cercle de l'excellence pour retrouver des émotions positives.
- L'école de musique présentera un atelier "Circle Song" et une conférence sur la musicothérapie.
- La bibliothèque municipale proposera un stand et une présentation d'ouvrages sur les thématiques du bien-être et de la santé.
- Cyclo smoothie animera un stand ludique entre vélo et smoothie.

Des informations sur les droits des personnes seront également disponibles :

- Le service social de la CARSAT et la CPAM animeront un stand de prévention.
- Le Relais Oxyjeunes et la Maison des Adolescents.
- L'Hôpital de Vienne présentera sa permanence concernant l'accès aux soins de santé.

En parallèle de l'événement, un cross solidaire de l'école élémentaire ainsi qu'un match de rugby féminin départemental, seront organisés. La recette sera reversée à l'association Europa Donna, engagée dans la lutte contre le cancer du sein.



Bons gestes et inscription au Plan canicule 2023



Afin de vous aider à faire face à la canicule et à rester au frais, voici quelques conseils à suivre :

1. Hydratez-vous régulièrement : Buvez de l'eau tout au long de la journée et pensez à emporter une bouteille d'eau avec vous lorsque vous sortez.

2. Maintenez votre intérieur frais : Fermez les volets ou les rideaux pendant les heures les plus chaudes de la journée. Utilisez des ventilateurs ou des climatiseurs si vous en avez à disposition.

3. Évitez les heures les plus chaudes : Entre 11h et 16h, essayez de rester à l'intérieur ou à l'ombre. Si vous devez sortir, recherchez des endroits frais tels que des espaces climatisés ou des parcs ombragés.

4. Prenez soin des personnes vulnérables : Soyez attentif à l'état de santé des personnes âgées, des enfants et des personnes fragiles. Veillez à ce qu'ils restent hydratés et au frais.

Les élus et les agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville se mobilisent pour accompagner les personnes fragiles âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap. Si vous souhaitez vous inscrire, ou si vous connaissez quelqu'un dans cette situation, n'hésitez pas à contacter le service du CCAS au 04 72 24 48 02 ou par mail à secretariat.ccas@chasse-sur-rhone.fr.

Comme l'an passé, la Mairie mettra à disposition une salle climatisée dans le bâtiment Verlainne, situé rue Verlainne, pour permettre à nos aînés de se réunir au frais.



SANTÉ

Avantages tarifs mutuelle

Vous pouvez toujours bénéficier de tarifs avantageux pour votre contrat de mutuelle santé grâce à la **Commune chez deux partenaires : AXA et AESIO**. Ces avantages, pouvant aller jusqu'à une réduction de 25 % du montant de la cotisation, s'adressent à tous les habitants sans distinction d'âge ou de situation professionnelle.

Prochaines permanences prévues à la Maison du citoyen, rue du sentier les jeudis :

- 21 septembre • 19 octobre • 23 novembre • 14 décembre

Contacts :

AXA France - Chrystelle Raclet
chrystelle.raclet@axa.fr
Tél. : 06 70 00 12 70

AESIO Mutuelle
contact.mutuellecommunale@aesio.fr

Epicerie sociale de Chasse-sur-Rhône

Appel à bénévoles !

Vous avez le sens du relationnel, vous aimez le travail en équipe et vous voulez vous investir pour une bonne cause ? L'épicerie sociale de Chasse-sur-Rhône est faite pour vous ! Ce dispositif d'aide alimentaire créé par la commune permet aux habitants rencontrant des difficultés passagères et orientés par des travailleurs sociaux du territoire de faire leurs courses à prix réduits afin d'économiser pour réaliser un projet. L'accueil dans la dignité et la discrétion, l'accès à une alimentation de qualité font partie des valeurs fortes du dispositif. L'équipe actuelle est composée de deux agents du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et surtout d'une dizaine de bénévoles indispensables au fonctionnement de l'épicerie. Les bénévoles peuvent assurer les missions suivantes : vente et tenue de la caisse, accueil des bénéficiaires, achalandage du magasin, rangement des stocks et plus ponctuellement, collectes alimentaires et ateliers cuisine. Confidentialité et discrétion sont de mise pour rejoindre l'équipe, et vous serez formés pour mener à bien les missions qui vous intéressent. Faire partie de l'équipe permet aussi de participer aux animations menées avec des partenaires (visites culturelles, ateliers jardins et cuisine, ateliers créatifs et bien-être).

Plus de renseignements auprès de l'équipe de l'épicerie sociale au 04 78 44 14 79 ou du CCAS au 04 72 24 48 02.



ROGER MARTIN AURA
PROFESSION ENTREPRENEUR

BTP INDUSTRIES ENERGIE ENVIRONNEMENT
SERVICES PROMOTION IMMOBILIÈRE DOMAINE VITICOLE

« Ensemble, construisons le Présent et traçons l'Avenir »

rm.aura38@rogermartin.fr
Tél : 04 78 73 07 46

254 Chemin des Platières - 38670 CHASSE-SUR-RHÔNE



Cross des maternelles Une belle matinée sportive et solidaire

Tous les élèves des écoles maternelles de la ville avaient rendez-vous au complexe sportif de Moleye, vendredi 5 mai. Des Toutes Petites Sections aux Grandes Sections, tous ont couru pour la bonne cause. Chaque tour accompli générait un nombre de bouchons en plastique ensuite confiés à l'association coeur2bouchons. Elle vient en aide aux personnes en situation de handicap en assurant des collectes de bouchons et couvercles en plastique.

Encore félicitations aux équipes pédagogiques, aux parents venus les accompagner et bien sûr, félicitation aux enfants !



SCOLARITÉ

Découverte de la transhumance des moutons pour les élèves de maternelle !

L'association Naturama, en collaboration avec la municipalité depuis 3 ans, a offert aux élèves des écoles maternelles une expérience unique autour de la transhumance et de la vie des moutons.



Dans le Parc du Château, les enfants ont eu l'occasion d'observer de près les animaux. Ils ont ensuite découvert l'importance de la laine et son utilité dans notre quotidien. Grâce à un conte pédagogique, les élèves ont été sensibilisés davantage à la vie des moutons et à l'importance de préserver l'environnement.



Inscription scolaire

La dématérialisation simplifie la vie !

En cette période d'inscription scolaire et périscolaire, la municipalité propose de rendre la démarche plus simple et plus efficace en la dématérialisant. Désormais vous pouvez réaliser l'ensemble des inscriptions directement en ligne depuis chez vous !

Si vous rencontrez une difficulté, le service scolaire vous accueille à ses horaires d'ouverture pour vous aider. Vous pouvez également les joindre au 04 72 24 48 11



Espaces publicitaires

dans le magazine municipal
de CHASSE-SUR-RHÔNE

**Vous souhaitez paraître
dans le Journal Municipal**



Contact : M. Thierry COHEN :
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr



POINT PNEUS
Le spécialiste du pneu

**NOUVEAUTÉ
GÉOMÉTRIE 3D
DÈS 70€**

GARAGE
VENTE et montage
de pneus neufs et occasions
de toutes marques
ENTRETIEN de votre véhicule

159 Chemin de La Garenne
38670 Chasse-sur-Rhône
f@pointpneu
04 78 07 05 92

Tous au compost !

Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge

Vienne Condrieu Agglomération a animé en avril dernier des ateliers sur le compostage et la réduction des déchets pour les élèves de CM de l'école Pierre Bouchard.

Ils ont participé à cette animation en explorant un ancien lieu de compostage et en observant de plus près la biodiversité qui y était présente. Cette expérience leur a permis de mieux comprendre l'importance du compostage et son impact sur notre environnement.

Cette intervention s'est inscrite dans une série d'animations précédentes axées sur la réduction de notre empreinte écologique et la gestion responsable des déchets.



ASSOCIATIONS

LA VIE
DE NOS

NOUVELLE ASSOCIATION : CH'ASS. MAT ET LES PETONS

Ch'Ass. Mat. et les Petons a vu le jour fin janvier sous l'impulsion
de 6 assistantes maternelles agréées chassères

Les petons avec leur nounou respective se réunissent tous les vendredis
(8h30/11h) dans une salle au centre social prêtée par la mairie. Le but est
de rompre l'isolement des nounous tout en proposant des ateliers d'éveil
pour accueillir des Ass. Mat. (assistantes maternelles) adhérentes.

Les rencontres respectent un rituel d'ateliers d'éveil adaptés aux 20 petons.
Les activités manuelles, de motricité, de comptines, de temps de lecture sont
préparés en amont par chaque nounou.

Les parents et professionnels
sont ravis du concept : les
petons se familiarisent en
douceur avec la collectivité
pour la rentrée scolaire. Leur
premier trimestre est un grand
succès.

L'association a un projet de
partage avec la crèche Les
Petits Mariniers en fin d'année
et des idées de manifestations
pour récolter des fonds pour
leurs activités. L'association
commence à se demander
comment accueillir les futures
adhérentes ?



GS CHASSE BASKET, DU BASKET POUR TOUS !

Que vous soyez sportif compétiteur ou loisir, jeune ou plus âgé, en pleine
forme ou en convalescence, le GS CHASSE BASKET vous accueille et vous
propose une activité adaptée.

160 licenciés

- 20 équipes, des U9 aux vétérans
- 1 école de Basket accessible dès 3 ans
- Des entraîneurs diplômés
- 1 école d'arbitrage
- 1 section Basket Santé encadrée par une diplômée STAPS-APAS
- Des bénévoles motivés

N'hésitez plus, venez essayer ! Nous recrutons pour compléter toutes nos
équipes.

Nous reprenons les entraînements à partir du 4 septembre.

A très vite au gymnase !

Laurent Renaud, Président

Retrouvez le planning des séances, les tarifs et dossier d'inscription,
et toutes les infos sur notre site internet www.gschashebasket.fr
et notre page facebook.

**Vous pouvez nous joindre au 06 58 53 79 14
ou par mail gsbasket@orange.fr**



© Freepick



LES SAUVETEURS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Nos rameurs ont repris le chemin de la compétition en mars jusqu'au mois de mai



Le point d'orgue de cette 1^{ère} partie de saison, le championnat à l'harpie
a malheureusement été reporté en septembre à cause d'une crue
du vieux Rhône à Miribel. Nos rameurs devront reprendre l'entraînement
de cet exercice début septembre.

Les résultats de notre école de barque sont satisfaisants avec une victoire
pour Eva, pour sa 1^{ère} année, 4 victoires pour Justine, des places
d'honneurs pour Tomy, Garance et Manon. Les filles remportent le
challenge à la maison.

Pour les plus grands, les résultats sont là avec un sans-faute pour nos
cadettes : Emilie et Maeva, une victoire en féminines et des podiums
pour nos vétérans et seniors. Notre course de barque du samedi 22 avril a
remporté un franc succès aussi bien du point de vue organisation que
sportif. En effet cette course au Bassin avec passage à l'harpie, en fin
d'après-midi, et le passage à la rame, en nocturne, a été apprécié par
les rameurs et les spectateurs qui ont assisté à de beaux duels. Au niveau
des résultats, les Chassères ont glané 8 podiums dont 4 victoires : Emilie,
Cécile, Gregory Normand et Thierry Combaluzier sur les 5 catégories.

Notre journée cohésion avec poulet basquaise a été grandement
appréciée par les grands et les petits. Place à l'été et à nos joueurs : à
l'heure où nous écrivons ces lignes le 1^{er} challenge s'est déroulé à Ternay
avec une victoire au challenge. Espérons que nos joueurs garderont
cette dynamique afin d'atteindre l'objectif de la saison, une victoire en
Coupe de France.
Sportivement

Damien NORMAND
Président des Sauveteurs de Chasse



LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE



La saison touche à sa fin, il est déjà temps de préparer la prochaine !
Nous sommes ravis de vous annoncer que celle-ci sera encore plus excitante et diversifiée. Sur notre site internet, vous trouverez toutes les informations concernant les activités de la MJC, culturelles, sportives, de bien-être, etc. Notre objectif principal est de favoriser l'épanouissement de nos adhérent(es) en leur proposant une offre adaptée à leurs intérêts et passions.

Dès la rentrée, nous proposerons une nouvelle activité culturelle : le théâtre. Les enfants et les adultes pourront profiter de cours de théâtre hebdomadaire, cette activité sera dispensée par Gislaine Padula. De plus l'offre culturelle s'étoffe pour les plus jeunes : des cours de dessin s'ouvriront aux enfants la saison prochaine.

Par ailleurs, pour répondre à vos besoins, nous vous donnons la possibilité de vous inscrire à plusieurs activités en optant pour des forfaits comprenant 1, 2, 3 activités ou plus. Ainsi, vous pourrez profiter pleinement des séances de Zumba, de marche nordique, de renfo-cardio, de stretching et yoga.

Bien entendu, nous conservons nos activités sportives conviviales comme le badminton à la halle des sports. Cette activité de loisirs mais néanmoins très physique se déroule 3 fois/semaine.

Nos activités pour enfants seront également au rendez-vous. Nous continuerons à offrir des cours de judo avec nos champions, de la gym sportive, de la Zumba Kids et de la danse classique, modern et hip hop. Vos enfants auront ainsi la possibilité de s'épanouir pleinement en pratiquant des activités qui stimulent leur créativité, leur coordination et leur énergie.



Gislaine Padula, nouvelle professeur de théâtre



© Palasse Mathilde

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Comme nous l'avions annoncé la MJC et l'école de musique avons entamé une démarche de rapprochement, accompagné par l'agence GAIA, afin de proposer un pôle artistique culturel et sportif. Première effet de ce rapprochement : des pré-inscriptions et inscriptions communes.

A partir du 20 aout 2023, vous pourrez vous inscrire en ligne via le formulaire Google Forms dont vous trouverez le QR code ci-dessous :



Des permanences d'inscription seront organisées au Château le samedi 2 septembre 2023 au matin, et le 5 septembre 2023 ainsi que le 9 septembre lors du forum des associations. Nous profitons de cet article pour saluer le départ en retraite de Madame Nathalie NERI (secrétaire administrative des deux associations) et de Muriel SOYERE (professeur de

l'école de musique). Plus de 30 ans d'investissement, pour lesquels nous les remercions chaleureusement. Nous souhaitons la bienvenue à Karima KOOLI en tant que nouvelle secrétaire administrative.



© Palasse Mathilde

Consulter notre site internet : <https://emchasse.com>
Vous y trouverez également toutes les informations supplémentaires dont vous pourriez avoir besoin.
Nous avons hâte de vous retrouver pour cette nouvelle saison pleine de découvertes, de rencontres et d'épanouissement.

PAROISSE SAINTE-BLANDINE

Rentrée 2023, pensez au catéchisme !

En ce début d'été, les parents sont invités à préparer la rentrée de leurs enfants. L'éveil à la foi (pour les enfants âgés de 3 à 6 ans) et le catéchisme (pour les enfants âgés de 7 à 11 ans) font partie des propositions d'activités. Pourquoi ? Pour permettre à leur enfant d'acquérir des repères de spiritualité et de libre-arbitre nécessaires à leur développement. Et éviter, par ignorance, qu'ils soient victimes d'emprises ou de dérives sectaires, pendant l'adolescence ou à l'âge adulte. Le libre choix commence par la connaissance des religions et, en ce qui nous concerne, de la foi chrétienne. L'éveil à la foi et le catéchisme sont proposés dans notre paroisse. Vous pouvez contacter les catéchistes sur leur boîte mail : catesteblandine@gmail.com.

Vous pouvez aussi vous rendre aux permanences organisées, lors de la rentrée, le samedi matin de 10h à 12h à la cure paroissiale de Chuzelles. Enfin, la paroisse sera présente au Forum des Associations, le samedi 9 septembre de 9h à 13h au Complexe sportif de Moleye. Vous serez les bienvenus pour tout renseignement et inscrire votre enfant.



LA SOCIÉTÉ DES VIGNERONS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Cette année, après 2 ans de disette, l'Association des Vignerons a pu organiser son traditionnel voyage le samedi 27 mai 2023 avec une visite de la chocolaterie « Valrhona » de Tain-l'Hermitage en milieu de matinée après un bon casse croûte. Les 49 participants ont ensuite fini à « l'Auberge Paysanne la Terrine » à Mercurol pour un excellent repas. L'ambiance et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Le Président ainsi que son bureau vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.

DU COTÉ DE L'AGGLO

Objectif compost pour tous : que propose l'Agglo ?

À partir de décembre 2023, tous les habitants devront bénéficier d'une solution de tri à la source des déchets alimentaires. Aussi, Vienne Condrieu Agglomération propose une solution adaptée à chacun, quel que soit le lieu d'habitation.



Pour les logements individuels, l'Agglo propose gratuitement des composteurs individuels. Il est **indispensable de disposer d'un espace extérieur privatif pour pouvoir faire la demande.**

À la maison, installez votre composteur sur un espace plat, en contact direct avec la terre, idéalement facile d'accès en tout temps et pas trop loin de la maison.

Pour les logements collectifs avec espaces verts, l'Agglo propose gratuitement la mise en place de composteurs dans les résidences.

Ce composteur sera partagé avec les habitants de la résidence et permettra à chaque habitant d'y déposer ses déchets alimentaires. Pour effectuer la demande, il est indispensable :

- d'habiter dans un immeuble disposant d'un espace vert ;
- d'identifier deux habitants référents volontaires qui assureront le suivi du composteur et bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement de l'Agglo

Pour les logements collectifs sans espaces verts, l'Agglo fournit gratuitement un lombricomposteur. Il est indispensable d'habiter en appartement ou dans une résidence qui ne dispose pas d'espaces verts. Le dispositif peut être installé dans une cave, sur un balcon ou encore dans l'appartement pour recevoir les déchets de cuisine. Comme son nom l'indique, le lombricompostage consiste à utiliser des vers pour transformer les déchets biodégradables en engrais liquide et solide.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?
Rendez-vous sur le site de Vienne Condrieu Agglomération, rubrique Mes démarches > Déchets > Je demande un composteur ou un lombricomposteur



Zoom

Afin de compléter ce dispositif, l'Agglo proposera à partir d'octobre 2023, sur des secteurs pilotes du territoire où l'on retrouve de l'habitat dense ou du grand collectif, une collecte séparée des déchets alimentaires en apport volontaire.

Sur Chasse-sur-Rhône, un quartier a été retenu : le quartier des Georgelières.

Les habitants de ce quartier pilote seront invités à déposer leurs déchets alimentaires (issus des préparations et des restes de repas) dans des abri-bacs dédiés.

Une campagne de communication et de sensibilisation terrain accompagnera cette nouvelle collecte. Des ambassadeurs viendront à la rencontre des habitants pour les accompagner et les conseiller dans cette nouvelle démarche dès le mois d'octobre 2023.



Vienne
Condrieu
Agglomération

La Navette L'va

La Navette L'va, c'est une offre de transport à la demande, disponible partout dans l'Agglo, et complémentaire aux lignes régulières de bus.

Toute l'année, du lundi au samedi (sauf jours fériés) et pour le prix d'un ticket de bus, depuis Chasse-sur-Rhône, la Navette permet des trajets vers et/ou depuis :

- Les gares de Vienne et de Chasse-sur-Rhône
 - L'hôpital de Vienne et l'EHPAD de Chasse-sur-Rhône
 - Les ZI des Platières, d'Estressin et de Seyssuel
 - Le centre-ville et le marché de Vienne, les centres commerciaux de Chasse Sud et d'Estressin
- * lundi au vendredi

La Navette L'va permet aussi des connexions avec les lignes de bus régulières n° 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8 et 134.

Sur la commune de Chasse-sur-Rhône, 12 points d'arrêts sont disponibles :

- Mairie
- Le Château
- Soullins/Églantiers
- Saint Martin/Genêts
- Saint Martin/Les Roches
- Charotte/Limon
- Moille/Les 4 Vents
- Le Lot et Boisse
- Moille/Chatanay
- Tremblas Étournelles
- Tremblas Violans
- Le Moulin

Réservation obligatoire, au plus tard la veille avant 17h (le vendredi pour le lundi suivant)

- Sur www.lva-mobilite.fr
- Par email à lvasurdemande@ratpdev.com
- Au 0810 414 909 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h – 0,05€/min + prix de l'appel)

Pour tout savoir : <https://www.lva-mobilite.fr/se-deplacer/la-navette-lva>



ZONE

Rive Gauche Nord

COMMUNES

Chasse-sur-Rhône | Chuzelles | Luzinay
Pont-Évêque | Septème | Serpalze | Seyssuel
Vienne (les Charavelles) | Villette-de-Vienne

Les commerces

Du lundi au samedi - Toute l'année

Centre-ville de Vienne	Marché de Vienne	Centre commercial Estressin	Centre commercial Chasse Sud
Moille & Boisse	Moille & Boisse	Moille & Boisse	Moille & Boisse
7:15	7:15	11:00	9:50
8:15	8:15	12:55	11:15
9:15	9:15	14:05	13:05
10:20	10:20	16:30	14:05
11:20	11:20	17:30	17:05
12:15	12:15		
13:15	13:15		
13:50	13:50		
14:50			
15:50			
16:50			
17:50			
18:50			

Les zones d'activité

Du lundi au samedi - Toute l'année

ZI des Platières à Chasse-sur-Rhône	ZI d'Estressin	ZI de Seyssuel
Moille & Boisse	Moille & Boisse	Moille & Boisse
8:05	8:05	7:55
7:05	11:00	16:20
8:05	12:55	17:20
11:00	14:05	
12:55	16:30	
13:55	17:30	
14:55		
17:55		

Les gares

Du lundi au samedi - Toute l'année

Gare de Vienne	Gare de Chasse	Gare de Chasse
Moille & Boisse	Moille & Boisse	Moille & Boisse
7:15	8:40	8:50
8:15	7:40	7:50
9:15	8:40	8:50
10:20	12:40	12:50
11:20	13:40	13:50
12:15	14:40	14:50
13:15	17:40	17:50
13:50		
14:50		
15:50		
16:50		
17:50		
18:50		

Les pôles médicaux

Du lundi au samedi - Toute l'année

Hôpital de Vienne	EHPAD de Chasse-sur-Rhône
Moille & Boisse	Moille & Boisse
9:10	11:00
10:10	12:55
11:10	13:55
12:10	16:05
13:00	
14:55	
15:55	
16:55	
17:55	

LES SCOLAIRES

n'ont pas accès au service pour les trajets réalisés dans le cadre de leurs études. Ils peuvent l'utiliser pour leurs loisirs le mercredi après-midi, samedi ou pendant les vacances scolaires.

Cindy habite à Serpalze et souhaite se rendre au Centre Commercial de Chasse Sud le lendemain. Dans la grille horaire de la zone Rive Gauche Nord, elle choisit l'horaire d'arrivée de 10h20 au Centre Commercial. La centrale de réservation lui indique un horaire de prise en charge à 08h23 à l'arrêt "Village". Elle a aussi pris le temps de réserver son retour et repartira à 13h55 au Centre Commercial pour une arrivée chez elle à 13h55. Facile!

À noter :

- Les personnes à mobilité réduite ont accès à la Navette L'va PMR, avec un service en porte à porte. Toutes les infos et conditions sur <https://www.lva-mobilite.fr/se-deplacer/transport-de-personnes-mobilite-reduite>
- Les scolaires n'ont pas accès à la Navette L'va pour les trajets réalisés dans le cadre de leurs études.

Ils peuvent cependant l'utiliser pour leurs loisirs le mercredi après-midi, le samedi et pendant les vacances scolaires.

Exemple :

Cindy habite à Chasse et souhaite se rendre à Vienne le lendemain. Dans la grille horaire de la zone Rive Gauche Nord (zone sur laquelle se trouve la commune de Chasse), elle choisit l'horaire d'arrivée de 10h20 au centre-ville de Vienne.

La centrale de réservation lui indique l'horaire de prise en charge à l'arrêt le plus proche de son domicile. Elle a aussi pris le temps de réserver son retour et repartira à 14h50 de Vienne.

INFOS

Stérilisation des chats : pour le bien-être félin

La prolifération des chats errants est source d'importantes nuisances dans certains quartiers.

Grâce à la signature d'une convention avec l'association 30 millions d'amis, pas moins de 83 félins ont pu être stérilisés.

Pour information, la stérilisation des chats joue un rôle crucial dans la limitation de la propagation des maladies, des bagarres, des morsures, des fugues et des accidents. Elle évite également les abandons.

Lorsque vous trouvez un chat errant, il est important d'agir de manière responsable pour assurer sa sécurité et son bien-être.

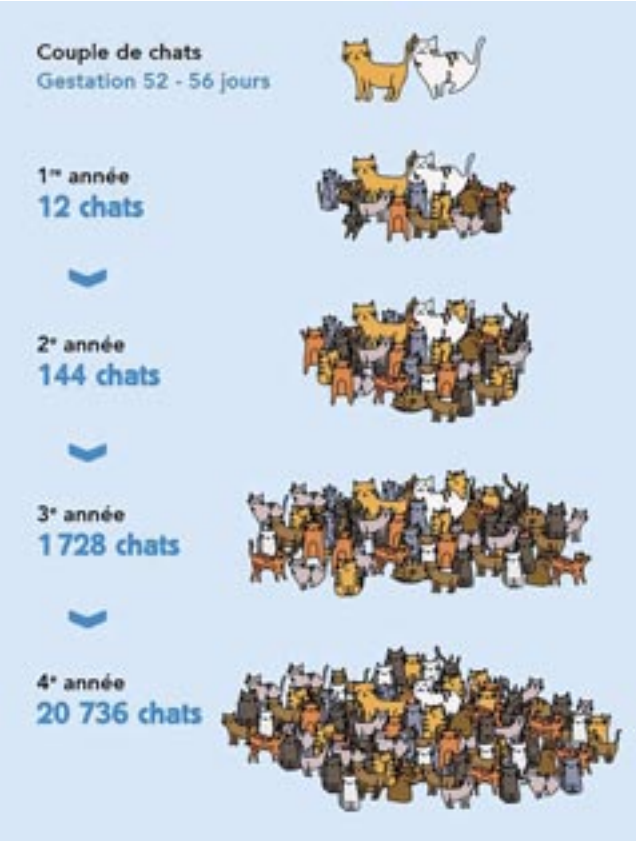
Voici quelques étapes à suivre :

- 1. Observez le chat :** avant d'intervenir, prenez le temps d'observer le chat pour évaluer son état de santé et son comportement. S'il semble blessé, malade ou en détresse, vous pouvez contacter la police municipale afin de les informer.
- 2. Capturez le chat en toute sécurité :** si le chat ne présente pas de signes d'agressivité, vous pouvez essayer de le capturer. Utilisez des gants de protection et une cage appropriée pour éviter tout risque de blessure, à la fois pour vous et pour le chat. La Mairie peut mettre à disposition une cage.

- Une fois le chat capturé, **contactez la mairie ou la police municipale** pour les informer. Ils pourront alors transmettre un bon pour accord au vétérinaire pour qu'il puisse identifier et stériliser l'animal.
- 4. Apportez le chat chez le vétérinaire** pour qu'il puisse procéder à l'identification et à l'opération.
- 5. Une fois stérilisé**, veuillez rapporter le chat dans l'environnement dans lequel vous l'avez capturé.

Vigilance ! Vous êtes propriétaire d'un chat domestique ?

Il est primordial de l'identifier grâce à une puce électronique ou un tatouage. L'identification peut être effectuée dès son plus jeune âge ou lors de la stérilisation par un vétérinaire ou un tatoueur agréé. Seule cette identification permet de prouver que l'animal a bien été vacciné, notamment contre la rage, assurant ainsi sa santé et celle de son entourage.



INFOS

Moustique tigre : l'affaire de tous !

Depuis 3 ans, la mairie encourage activement les habitants à se munir de pièges à moustiques tigrés pour prévenir leur invasion !

Il vous suffit de remplir le dossier de demande de subvention pour bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 50% du prix d'achat des pièges anti-moustiques, dans la limite de 30 euros par foyer. Vous pouvez le télécharger directement sur le site internet de la commune ou le retirer en version papier à la mairie. Une fois rempli, vous pouvez le déposer jusqu'au 15 octobre 2023 afin de bénéficier de cette aide précieuse.

N'oubliez pas de rassembler les documents nécessaires et de les joindre à votre demande. Ces documents comprennent un justificatif de domicile, une facture d'achat (veuillez noter que le ticket de caisse ne suffit pas) et un relevé d'identité bancaire (RIB) pour le remboursement.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

LE SAVIEZ-VOUS ?

- IL VIT DANS UN RAYON DE 100M
- IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME (2 mm)
- IL EST NOIR ET BLANC
- IL VIRE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN
- LA FEMELLE PEUT PONDER JUSQU'À 200 ŒUFS
- IL PEUT TRANSMETTRE le dengue, le chikungunya ou le Zika dans certaines conditions

Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

1 CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE

- RANGÉZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER**
 - ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
 - ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
 - ✓ terrasse sur plots, pied de parasol
- ENTRETIENEZ VOS PISCINES**
- GÉREZ LES EAUX DE PLUIE**
 - ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
 - ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
 - ✓ entretenez votre pompe de relevage

2 AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces !

C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre !



Les missions du bien vivre-ensemble : rien d'héroïque

En période estivale, vous êtes nombreux à réaliser des travaux, à tondre la pelouse et à entretenir vos espaces extérieurs.

- Afin de préserver la quiétude de tous, rappelons quelques règles essentielles :
- L'utilisation d'engins bruyants est strictement interdite avant 7h du matin et après 20h.
 - Les samedis, il est impératif de ne pas faire de tapage avant 8h30 et après 20h. De même, les dimanches et les jours fériés sont des moments de repos où les nuisances sonores doivent être évitées.
 - En toutes circonstances, il est formellement interdit de brûler ses déchets verts.

INFOS

Prévenir les morsures et les attaques de chiens !

Afin d'éviter tout incident malheureux lié aux morsures et aux attaques de chiens, la municipalité rappelle l'obligation de déclarer en mairie les chiens catégorisés conformément à la loi du 6 janvier 1999. Le non-respect de cette obligation peut entraîner des sanctions, y compris la mise en fourrière de l'animal. Vous souhaitez effectuer cette déclaration ? La police municipale vous demandera les documents suivants :

- Identification par puce électronique ;
- Certificat de stérilisation pour les chiens de 1ère catégorie (mâles et femelles) ;
- Assurance en responsabilité civile couvrant les risques causés par l'animal ;
- Vaccination annuelle contre la rage, enregistrée dans le passeport européen de l'animal ;
- Évaluation comportementale du chien réalisée par un vétérinaire agréé ; liste disponible sur www.veterinaire.fr
- Attestation d'aptitude obtenue auprès d'un formateur habilité.



Marcher dans une déjection canine ne porte pas « chance » !

Afin de maintenir un environnement propre, sain et agréable, chaque propriétaire d'animal de compagnie a l'obligation de ramasser les déjections de son animal lors des sorties. Dans le cas contraire, les autorités locales peuvent appliquer des sanctions sous la forme d'une amende d'un montant de 35 euros. De plus, il convient à chacun de respecter certaines zones interdites aux chiens, comme les parcs et les aires de jeux. En observant ces règles, le cadre de vie sera agréable pour tous !

Rappel : la Mairie fournit gratuitement des sacs pour ramasser les déjections de votre chien.

LE COURRIER

Vos questions / Nos réponses

Entre chaque parution de votre magazine municipal, vous pouvez nous poser toutes vos questions via l'adresse : communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr. Toute question aura une réponse et nous en publierons une sélection à chaque numéro.



Question de riverains du complexe sportif :
« Les terrains du complexe sportif restent parfois éclairés tard la nuit sans pour autant être utilisés. Qui gère et paye l'éclairage des terrains ? »



Réponse de Cédric Deglise, adjoint aux associations :

« Vous êtes nombreux à nous avoir signalé des abus concernant l'éclairage des terrains du complexe sportif. A plusieurs reprises, les consignes ont été rappelées aux différents responsables associatifs qui utilisaient les terrains. Néanmoins, face aux abus répétés,

la Mairie a fait installer une horloge sur le système d'éclairage afin de programmer une extinction automatique à 22h sans possibilité d'y déroger. L'électricité, comme l'eau, sont pris en charge par la Mairie donc par le contribuable communal. Nous ne pouvons pas tolérer quelques abus que ce soit surtout alors que nous défendons la sobriété énergétique. »

ETAT-CIVIL

Bienvenue à...

2023 - 2^e trimestre

CAPUANO Livia
BOURGUIGNON Ethan
SAURA Maël
BESNAL Jélani
OLIVIER Eloïse

né(e) le

24 mars
10 avril
22 avril
26 avril
21 mai

Félicitations...

2023 - 2^e trimestre

RAMALHO David / BRUN Stéfany

mariés le

1^{er} avril

ORDONEZ Emilien /
FARRUGGIO Charlotte
le 3 juin



Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatcivil@chasse-sur-rhone.fr

Ils nous ont quittés...

2023 - 2^e trimestre

PINTO Florinda née PROENCA
GRIMALDI François
PONT née ROUBEY Andrée

décédé(e) le

2 avril
17 avril
16 avril

TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GROUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

Le conseil municipal du 9 juin a permis **une clarification nette entre la majorité et l'opposition concernant l'avenir de la commune.**

Vous l'avez lu dans ce magazine, notre majorité a doté la Mairie d'outils juridiques afin de maîtriser le développement urbain totalement anarchique du précédent mandat. L'objectif est d'empêcher les erreurs commises par nos prédécesseurs, par exemple sur la rue de la Convention, avec des immeubles démesurés qui dénaturent le quartier et posent

d'importants problèmes de gestion (réseaux sous-dimensionnés, manque de places de stationnement, etc.). De même, nous voulons créer un centre-ville avec des services et des commerces de proximité. Pour cela, nous devons proposer une diversité de petits commerces et maîtriser leur implantation.

L'opposition municipale a voté contre TOUS ces outils ! en affirmant faire confiance au privé pour s'autoréguler et refusant toute intervention municipale qui contraindrait les acteurs privés.

Pourtant, **le bilan de cette politique du « LAISSER FAIRE » lors du précédent mandat est clair : la livraison simultanée de 300 logements causant une explosion de 12,5 % de population en 1 an, des écoles qui saturent, des équipements municipaux et des voiries sous-entretenués, des réseaux sous-dimensionnés...**

Contrairement au précédent mandat, nous considérons que vous ne nous avez pas élus pour laisser faire mais bien pour REPRENDRE EN MAIN l'avenir de notre commune. Comptez sur nous !

GROUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"



GROUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

VOIE DE GARAGE POUR LA PÉNICHE !

La vérité éclate et dévoile la propagande municipale : en 2021, on nous vendait du rêve avec une Péniche ONG, soutenue par la mairie. Or, dès le départ, nous avons alerté pour dénoncer cette supercherie : le propriétaire a été en procès pour squat à Lyon durant + de 10 ans. Aujourd'hui, les faits nous donnent raison et le maire ne peut plus cacher sa négligence dans la gestion des deniers publiques ! Outre son départ, nous exigeons que cet individu rembourse la généreuse subvention municipale qu'il a perçue et le montant des travaux de rénovation de sa péniche !

Le Garage qui coulera la Ville

Place J Ferry, La mairie achète un bâtiment en état moyen pour un coût total à 1.131.000€HT, incluant la dépollution du terrain. Cependant, à la fin, l'ensemble ne sera revendu que 325.000€ à un promoteur, alors que la Ville et Epora assumeront un déficit de près de 900.000€HT. Nous estimons que ces fonds publics bénéficieront principalement à des intérêts privés : au vendeur (lié à un ancien maire PS), ainsi qu'au promoteur choisi par la mairie. De plus, la construction de 22 logements prévue par la municipalité est-elle souhaitable ? En outre, pourquoi

la collectivité devrait-elle supporter les coûts de dépollution d'un terrain privé ? Le maire parle du principe du "pollueur payeur", mais ne pas l'appliquer dans sa propre commune.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous nous retrouverez à la rentrée toujours pour **la défense de vos intérêts.**

Groupe Chassères Avant Tout
chasseresavanttout@gmail.com
facebook.com/chasseresavanttout



LA TEAM SILVA OFFRE VOTRE

► ESTIMATION IMMOBILIÈRE

Depuis 2014, nous nous occupons des projets immobiliers des habitants du **Sud-Est Lyonnais**, notre région de cœur et de résidence. Notre engagement ? Vous proposer un **accompagnement personnalisé** pour répondre au mieux à vos besoins. Débutez dès aujourd'hui votre projet par une estimation de votre bien et bénéficiez de **conseils** de la part de professionnels de votre secteur.

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS !

BRUNO SILVA
07 82 68 57 50
bsilva@efficity.com

DÉBORA SILVA
07 69 10 37 33
dsilva@efficity.com



AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr sous réserve des contraintes sanitaires

Juillet 2023

Mercredi 12 juillet

de 10h à 14h

Atelier cuisine au Centre social et repas partagé en plein air aux Jardins extraordinaires organisés par l'Epicerie sociale

Vendredi 14 juillet

Fête nationale

Mardi 18 juillet à partir de 18h

Fête de quartier à la Gare (jeux musicaux)

Jeudi 27 juillet

Ciné-été : Jack Mimoun et les secrets de Val Verde au Parc du Château à la tombée de la nuit (lieu de repli Salle Jean Marion)

Août 2023

Mercredi 9 août à 19h

Match de foot Rumilly-Andrezieux, au Complexe sportif de Moleye

Samedi 12 août à 10h

Cérémonie d'hommage aux victimes civiles du bombardement allié du 12 août 1944.

au Monument aux morts, rue Pasteur

Dimanche 13 août à partir de 10h

Matches amicaux U17 et U19 ASSE/OL

au complexe sportif de Moleye

Mardi 29 août à partir de 18h

Fête de quartier aux Barbières

Jeudi 31 août

Ciné-été : Le royaume des étoiles au Parc du Château à la tombée de la nuit (lieu de repli Salle Jean Marion)

Septembre 2023

Lundi 4 septembre

Rentrée des classes

Vendredi 8 septembre

Présentation de la saison culturelle et saison Micro-Folie au Château

Samedi 9 septembre

Forum des associations au Complexe sportif

Vendredi 15 septembre

Action « Nettoyons la nature »

par le Centre social

Place Jules Ferry et Embarcadere

Samedi 16 septembre et

dimanche 17

Journées du patrimoine

Lundi 25 septembre à 18h30

Conseil municipal

à la salle Jean Marion

Jeudi 28 septembre

de 8h à 10h

Petit déjeuner

pédagogique par le Centre social - Place Jules Ferry

Octobre 2023

Dimanche 8 octobre

Matinée vente de feuilles de vignes par la Communauté arménienne au Parc du Château

Mercredi 11 octobre

Buffet du monde

par le Centre social

Dimanche 15 octobre à 12h

MADAR par la Communauté arménienne à la salle Jean Marion

Vendredi 20 octobre

de 14h à 19h

Forum Santé Bien-être au Complexe sportif



14 JUILLET 2023
Fête nationale

10 h 30 DÉFILÉ
De la place Jules Ferry jusqu'au Monument aux morts et cérémonie à 11 h
Allée de la Victoire (vers l'Eglise)

11 h 30 POT DE L'AMITIÉ
A l'Atrium du restaurant scolaire

15 h DÉMONSTRATION DE JOUË
Au bassin nautique
AU COMPLEXE SPORTIF de Moleye

16 h 30 FÊTE FORAINE
Jeux pour enfants et petites restaurations

19 h 30 CONCERT
BIG UKULELE SYNDICATE
GRATUIT

22 h 30 FEU D'ARTIFICE

BARBECUE FRITES
GHURROS PLANCHA SALADES
BOISSONS
BARBE À PAPA

> Entrée principale par le Complexe Sportif de Moleye (Chemin de Charmotte)
> Seconde entrée par Allée du midi



VOS ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Les associations sportives et culturelles de la commune vous proposent une série d'activités durant toutes les vacances scolaires. Retrouvez le programme complet ici

